



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson tenue à la salle des délibérations du conseil ce 10 décembre 2020 à 19 h, à laquelle sont présents, outre son honneur le maire Jacques Grenier, les conseillers suivants :

Monsieur Martin Veilleux Conseiller #1
Madame Claudine Martineau Conseillère #2
Madame Nathalie Dion Conseillère #3
Madame Rollande Brunet Conseillère #4
Monsieur René Martineau Conseiller #6

Est également présente à cette séance Chantal Poliquin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur le maire, Jacques Grenier, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

2020-12-304 1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE

2020-12-305 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rollande Brunet



ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2020.

ADOPTÉE

1.4 Période de questions

2020-12-306 1.5 Municipalité alliée contre la violence conjugale

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police de Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE PROCLAMER la Municipalité de Trécesson municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE



2020-12-307 1.6 Adoption du calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Dion
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h :

- 18 janvier 2021; 15 février 2021; 15 mars 2021; 19 avril 2021; 17 mai 2021; 21 juin 2021; 19 juillet 2021; 16 août 2021; 20 septembre 2021; 25 octobre 2021; 22 novembre 2021; 20 décembre 2021.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au code municipal;

ÉTANT ENTENDU QUE le conseil peut, par résolution, changer le jour, le lieu et/ou la date des séances du conseil.

ADOPTÉE

2020-12-308 1.7 Modifications au plan de sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Trécesson reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT les changements au niveau des ressources humaines durant la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE certains titres sont à attribuer pour que tous les postes soient pourvus;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur René Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE NOMMER madame Chantal Poliquin à titre de responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité;



DE NOMMER madame Chantal Poliquin à titre de coordonnatrice municipale de la sécurité civile;

DE NOMMER monsieur Noël Jacob et monsieur Martin Veilleux concernant le poste de Mission Transport;

DE NONMER madame Kelly Bédard et monsieur René Martineau concernant le poste de Mission Communication;

ÉTANT ENTENDU QUE toute résolution antécédente concernant ces postes est abrogée.

ADOPTÉE

2020-12-309 1.8 Probation de l'employé 32-0022

CONSIDÉRANT QUE plus de six mois se sont écoulés depuis l'embauche de l'employé 32-0022;

CONSIDÉRANT QUE les mois de probation ont été relevés avec succès;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'EMBAUCHER l'employé 32-0022 aux conditions discutées et tel que déposé au dossier de l'employé.

ADOPTÉE

2020-12-310 1.9 Mise à jour des trousse de premiers soins

CONSIDÉRANT QUE les trousse de premiers soins doivent être réévaluées chaque année pour en faire l'inventaire;

CONSIDÉRANT QUE trois guides, un auto-injecteur d'adrénaline, deux nouvelles trousse, deux trousse pour véhicule et une boîte de tampons d'alcool doivent être achetés;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACHETER tout l'équipement nécessaire pour mettre à jour les trousse de premiers soins pour un coût total de 244.77 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE



2020-12-311 1.10 Achat de chaises pour la salle du conseil

CONSIDÉRANT la réorganisation de la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles chaises doivent être achetées pour les séances du conseil;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions officielles ont été déposées et que des recherches de prix sur le Web ont été effectuées;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire choisi offrait les meilleurs prix;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire le plus bas est une entreprise locale de Trécesson;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ACHETER 8 nouvelles chaises pour les séances du conseil chez Meubles Marchand au prix de 169.99 \$ chacune, taxes en sus;

ÉTANT ENTENDU QUE la directrice générale fera l'essai des chaises avant de les acheter.

ADOPTÉE

2020-12-312 1.11 Entente avec Vidéotron (téléphonie IP)

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Vidéotron a acheté l'entreprise Télédistribution Amos il y a quelque temps;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité faisait affaire avec Télédistribution Amos pour la téléphonie IP et qu'elle doit maintenant signer une nouvelle entente avec Vidéotron;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur René Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'AUTORISER la directrice générale à signer la nouvelle entente avec Vidéotron pour la prochaine année.

ADOPTÉE

2020-12-313 1.12 Modifications à la Politique de tarification

CONSIDÉRANT QUE certaines données sont à réajuster dans la Politique de tarification adoptée par la municipalité;



CONSIDÉRANT QUE les modifications concernent les matières résiduelles;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rollande Brunet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE MODIFIER les taux dans la politique, à partir de 2021, pour ceux-ci :
- collectes de matières résiduelles : de 117.00 \$/tonne à 119.00/tonne \$;
- collectes de matières recyclables : 182.96 \$/tonne (reste le même);
- collectes de matières compostables : 100.00 \$/tonne;
- écocentre : 136.00 \$/tonne (encombrants).

ADOPTÉE

2020-12-314 1.13 Ajustement de vacances de la direction générale

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée lors de l'embauche de la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE les vacances n'ont pas été ajustées selon le salaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rollande Brunet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AJUSTER les vacances de la directrice générale;

ÉTANT ENTENDU QUE l'ajustement est rétroactif au 23 novembre 2018;

ÉTANT ENTENDU QUE la somme sera payée avant la fin de l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-12-315 1.14 Augmentation des salaires

CONSIDÉRANT la Politique de Gestion des Ressources humaines de la Municipalité du Canton de Trécesson;

CONSIDÉRANT QUE la pandémie qui sévit actuellement a affecté l'IPC pour l'année 2020 et que celle-ci est très basse;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire offrir 2% d'augmentation salariale aux employés pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont un service essentiel et que le conseil municipal est conscient que d'avoir travaillé pendant cette pandémie a amené plusieurs ajustements et inconvénients aux employés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire offrir une prime COVID



de 100.00 \$ par mois travaillé, prime rétroactive de mars jusqu'à l'arrêt de l'urgence sanitaire;

CONSIDÉRANT les discussions antérieures et les attentes formulées par le conseil et le comité des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ACCEPTER l'augmentation des salaires pour l'année 2021 et de donner les primes offertes aux employés.

ADOPTÉE

2020-12-316 1.15 Adoption du calendrier des collectes

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des matières résiduelles, récupérables et compostables doit être adopté chaque année;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER le calendrier des collectes pour l'année 2021;

ÉTANT ENTENDU QUE les collectes se poursuivent aux trois semaines tous les mardis en période hivernale, et aux deux semaines les mardis et mercredis, en période estivale.

ADOPTÉE

2020-12-317 1.16 Cadeau pour hospitalisation d'un employé

CONSIDÉRANT QUE l'un des employés de la municipalité a dû recevoir des soins d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire montrer un support à cet employé;

CONSIDÉRANT la Politique de tarification en vigueur;

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'OFFRIR un cadeau de 50 \$ à l'employé concerné.

ADOPTÉE

2020-12-318 1.17 Résolution pour la rue Sauvé



CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

CONSIDÉRANT QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2. FINANCES

2020-12-319 2.1 Adoption des comptes payés et à payer du 10 décembre 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARTIN VEILLEUX
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 10 décembre 2020;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 55 486.56 \$;

Les salaires pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 39 105.09 \$.

ADOPTÉE



2020-12-320 2.2 Don à la guignolée des médias

CONSIDÉRANT QUE, durant la période des Fêtes, la demande en denrées augmente;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire front commun pour permettre à tous de célébrer cette période dans la dignité;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CLAUDINE MARTINEAU
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'OFFRIR un don de 250.00 \$ à la guignolée des médias.

ADOPTÉE

2020-12-321 2.3 Achat de rouleaux de timbres pour l'année

CONSIDÉRANT l'année 2021 qui arrive sous peu;

CONSIDÉRANT QUE l'envoi massif de la taxation arrive également sous peu;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs rouleaux de timbres doivent être achetés pour l'année;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NATHALIE DION
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ACHETER les rouleaux de timbres nécessaires pour l'année 2021.

ADOPTÉE

3. TRAVAUX PUBLICS

4. GRAVIÈRES

4.1 Informations concernant la gestion des gravières



Point d'information discuté en séance.

5. URBANISME

2020-12-322 5.1 Proposition pour les inspections des fosses septiques

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à la recherche de nuisances sur les systèmes septiques sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE, pour ce faire, des tests doivent être faits sur les systèmes septiques de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE 550 systèmes septiques doivent être évalués;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Nadeau Gestion de Projet Inc. pour 550 unités représente une somme de 118 250.00 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ MARTINEAU
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE REFUSER l'offre de Nadeau Gestion de Projet Inc.

ADOPTÉE

6. DÉVELOPPEMENT ET EMBELLISSEMENT DU TERRITOIRE

2020-12-323 6.1 Demande au Fonds Initiatives Jeunesse

CONSIDÉRANT QUE le projet du Fonds Initiative Jeunesse (FIJ) de la MRC d'Abitibi vise à donner à des organismes la capacité d'agir au bénéfice des jeunes du territoire et de soutenir financièrement des projets cohérents avec les intérêts et préoccupations évoquées par les jeunes de 12 à 18 ans lors de la consultation jeunesse;



CONSIDÉRANT QUE cet appel a comme objectif d'offrir des activités ou des infrastructures de qualité, diversifiées, accessibles et adaptées à leurs besoins, en complémentarité et en concertation avec les milieux et les partenaires, afin de favoriser leur plein épanouissement;

CONSIDÉRANT QUE la date de tombée est le 18 décembre 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROLLANDE BRUNET
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE DÉPOSER une demande au Fonds Initiatives Jeunesse par voie électronique;

ÉTANT ENTENDU QUE madame Chantal Poliquin, directrice générale, est dûment autorisée à signer pour et au nom de l'organisme demandeur tous les documents en lien avec le projet.

ADOPTÉE

7. LOISIRS, ACTIVITÉS CULTURELLES ET PATRIMOINE

8. FORÊT ET ENVIRONNEMENT

9. RÈGLEMENTS & POLITIQUES

9.1 Projet de règlement concernant la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipements et de véhicules-outils

Ce point est remis à une séance subséquente.

9.2 Avis de motion - Règlement 283 (Traitement des élus)



AVIS DE MOTION est déposé par Rollande Brunet qu'à une séance subséquente sera présenté le projet de règlement 283 : Traitement des élus.

9.3 Projet de règlement concernant le traitement des élus

Ce point est remis à une séance subséquente.

2020-12-324 9.4 Taux de taxes pour l'année financière 2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Trécesson adoptera les prévisions budgétaires municipales pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des différentes taxes et compensations pour l'année fiscale 2021;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 2019-268 est abrogé et remplacé par le suivant;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE de tels taux se modifient selon les prescriptions des articles du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil dispensent de lecture la directrice générale et secrétaire-trésorière, car ils ont reçu copie dudit règlement et en ont pris connaissance;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARTIN VEILLEUX
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER le règlement 281 concernant le taux de taxes pour l'année financière 2021.

ADOPTÉE

10. RAPPORT DES ÉLUS



10.1 Rapport de l'élu - maire

Jacques Grenier (maire) présente son rapport mensuel :

Le maire mentionne que :

- le 13 novembre, il s'est présenté à l'hôtel de ville pour signer des chèques;
- le 17 novembre, il a participé à une rencontre Zoom avec le CISSSAT et Madame Roy;
- le 19 novembre, il s'est présenté à l'hôtel de ville pour signer des chèques et le procès-verbal;
- le 24 novembre, il a participé à une rencontre du CCU;
- le 25 novembre, il a participé à la Table des maires de la MRC d'Abitibi;
- le 26 novembre, il s'est présenté à l'hôtel de ville pour discuter de la Table des maires avec la directrice générale;
- le 30 novembre, il a participé à une rencontre journalistique à la MRC d'Abitibi pour le CISSSAT;
- le 1er décembre, il a participé à une rencontre du CCU;
- le 3 décembre, il a participé à une rencontre concernant les ressources humaines et également à la séance de travail;
- le 4 décembre, il a participé à une autre rencontre concernant les ressources humaines;
- le 9 décembre, il a participé à la Table des maires de la MRC d'Abitibi;
- le 17 novembre, il a participé à une rencontre Zoom avec le CISSSAT et Madame Roy pour annoncer que le service des infirmières demeurera dans notre secteur et qu'il a participé à une autre rencontre concernant les ressources humaines.

10.2 Rapport de l'élu - Conseiller 1

Martin Veilleux (conseiller 1) présente son rapport mensuel :

Le conseiller 1 mentionne que :

- il a étudié les prévisions budgétaires pour le prochain budget municipal, tâche qu'il juge importante en tant que conseiller;
- le 3 décembre, il a participé à la séance de travail.

10.3 Rapport de l'élu - Conseiller 2

Claudine Martineau (conseillère 2) présente son rapport mensuel :



Le conseiller 2 mentionne que :

- le 18 novembre, elle a assisté à la séance du conseil d'établissement de l'école de Launay-Villemontel;
- elle a participé à la séance préparatoire au budget;
- le 3 décembre, elle a participé à la séance de travail.

10.4 Rapport de l'élu - Conseiller 3

Nathalie Dion (conseillère 3) présente son rapport mensuel :

Le conseiller 3 mentionne que :

- elle a participé à la séance préparatoire au budget;
- le 3 décembre, elle a participé à la séance de travail.

10.5 Rapport de l'élu - Conseiller 4

Rollande Brunet (conseillère 4) présente son rapport mensuel :

Le conseiller 4 mentionne que :

- elle a participé à la séance préparatoire au budget et a communiqué avec la directrice générale à quelques reprises concernant ce sujet;
- le 3 décembre, elle a participé à une rencontre concernant les ressources humaines et à la séance de travail;
- le 4 décembre, elle a participé à une rencontre concernant les ressources humaines;
- le 10 décembre, elle a participé à une rencontre concernant les ressources humaines.

10.6 Rapport de l'élu - Conseiller 6

René Martineau (conseiller 6) présente son rapport mensuel :

Le conseiller 6 mentionne que :

- durant le mois de novembre, il n'a rien à présenter puisqu'il a eu quelques ennuis personnels;
- le 3 décembre, il a participé à la séance de travail;
- le 7 décembre, il a rencontré la directrice générale concernant le règlement 277 qui a été remis à la prochaine séance;
- le 10 décembre, il a participé à une rencontre concernant les ressources humaines.
- la directrice générale ajoute que, pendant sa convalescence, le conseiller 6 a répondu à plusieurs de ses questions par téléphone.



11. INFORMATIONS

11.1 Demande citoyenne pour publier le journal municipal en couleur

Demande citoyenne pour publier le journal municipal en couleur

11.2 Fonds de la MRC d'Abitibi

Fonds de la MRC d'Abitibi

11.3 Dépôt du rapport des émissions de permis

Dépôt du rapport des émissions de permis

12. CORRESPONDANCES

12.1 Demande de don - Fondation québécoise du cancer

Demande de don - Fondation québécoise du cancer

13. Varia



14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Période de questions

- Madame Alice Levasseur demande s'il y aura une augmentation du taux de taxes pour l'année 2021. Le maire lui répond qu'il y aura une augmentation de 0.009 \$.

2020-12-325 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés;

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Dion
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE la séance soit close à 19 h 24.

ADOPTÉE

Jacques Grenier
Maire

Chantal Poliquin
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Jacques Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



Jacques Grenier
Maire

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire, à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 CM).